



# HISTOIRE DES ARTS

publié le 28/09/2010 - mis à jour le 26/11/2011

Le Collège.

## I. Objectifs

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'enseignement de l'histoire des arts vise à :

- ▶ développer la curiosité et à favoriser la créativité de l'élève notamment en lien avec une pratique artistique, sensible et réfléchie ;
- ▶ aiguïser ses capacités d'analyse de l'oeuvre d'art ;
- ▶ l'aider à se construire une culture personnelle fondée sur la découverte et l'analyse d'oeuvres significatives ;
- ▶ lui faire prendre conscience des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels.

## II. Organisation

L'enseignement de l'histoire des arts au Collège s'inscrit dans la continuité de l'enseignement assuré à l'Ecole primaire, dont il suit et approfondit les principes.

Toutes les disciplines scolaires contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts, en cohérence avec les volets « histoire des arts » de leur programme disciplinaire. Assuré en premier lieu par les disciplines constitutives de la culture humaniste, l'enseignement de l'histoire des arts représente un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques. Il est également mis en oeuvre dans le cadre des enseignements scientifiques et techniques et de l'éducation physique et sportive.

Chaque professeur s'attache à l'histoire et à l'analyse d'un domaine artistique privilégié mais ne s'interdit pas d'explorer les autres domaines.

Les trois piliers de l'enseignement de l'histoire des arts au Collège sont définis comme suit :

- Les périodes historiques
  - ▶ Classe de 6e : De l'Antiquité au IXe s.
  - ▶ Classe de 5e : Du IXe s. à la fin du XVII
  - Classe de 4e s.e : XVIIIe s. et XIXe s.
  - Classe de 3e : Le XX e s. et notre époque.

- Les six grands domaines artistiques  
Leurs contenus sont plus étendus qu'à l'Ecole

primaire.

▶ Les « arts de l'espace » : architecture, urbanisme, arts des jardins.

▶ Les « arts du langage » : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, etc.).

▶ Les « arts du quotidien » : arts appliqués, design, objets d'art ; arts populaires.

▶ Les « arts du son » : musique vocale, musique instrumentale, technologies de création et de diffusion musicales.

▶ Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue.

▶ Les « arts du visuel » :

Arts plastiques : architecture, peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc.

Cinéma, audiovisuel, vidéo et autres images.

• La liste des thématiques

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante qu'ils peuvent éventuellement compléter :

▶ « Arts, créations, cultures »

▶ « Arts, espace, temps »

▶ « Arts, Etats et pouvoir »

▶ « Arts, mythes et religions »

▶ « Arts, techniques, expressions »

▶ « Arts, ruptures, continuités »

Situées au croisement des regards disciplinaires, ces thématiques permettent d'aborder les oeuvres sous des perspectives variées et de les situer dans leur contexte intellectuel, historique, social, esthétique, etc. Elles font émerger des interrogations et des problématiques porteuses de sens. Elles éclairent et fédèrent les savoirs acquis dans chaque discipline autour d'une question commune et favorisent ainsi les échanges et les débats.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.